

EEAP LES MYOSOTIS

8, rue de la Gaité
76700 - Harfleur
Tél. : 02 35 51 64 56
Fax. : 02 35 47 73 99

SECRETARIAT

Tél 02 35 51 64 56
eeap.lesmyosotis@liguehavraise.com

AVENANT N°

AU CONTRAT DE SEJOUR SIGNE LE :.../.../....

Cet avenant est établi conformément aux dispositions de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et du décret 2004-1274 du 26 novembre 2004 relatif au contrat de séjour ou document individuel de prise en charge prévu par l'article L.311-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

L'avenant au contrat de séjour est conclu entre :

D'une part :

L'Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés Les Myosotis de l'Association la Ligue Havraise, représenté par Madame Amélie TEIXEIRA MARTINS agissant en qualité de directrice, dénommé ci-après « EEAP Les Myosotis ».

D'autre part :

M./Me.....
Né(e)le
Demeurant.....
Dénommée ci-après : « la personne accueillie »

Le cas échéant, représenté (e) par

M./Me.....
Demeurant.....
Lien de parenté.....
Organisme tutélaire.....
Agissant en qualité de
Dénommé(e) ci-après « le représentant légal »

Objet de l'avenant :

Cet avenant précise les modifications apportées au contrat de séjour liées :

Aux objectifs du projet personnalisé

Les objectifs et prestations d'accompagnement sont définis dans le document « **projet personnalisé** » établi le Annexé au présent avenant. Les parties reconnaissent avoir pris connaissance de ce projet et en approuver les termes.

Au renouvellement de la notification MDPH

La décision de la CDAPH valide la poursuite de l'accompagnement du.....au.....

Les autres clauses du contrat de séjour demeurent inchangées

Cet avenant est établi en 3 exemplaires originaux, un pour la personne accueillie, un pour le représentant légal et un pour l'établissement, chacun ayant reçu le sien après signature de la Directrice.

Fait au Havre, le

Représentante de l'établissement
Amélie TEIXEIRA MARTINS
Directrice

La personne accueillie

Le(s) représentant(s) légal(aux)

Signature

Signature

Signature(s)